



ATIGIP

AGENCE DU TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Etude des impacts économiques de la réinsertion professionnelle et de la récidive des sortants de prison



Note d'analyse

21 Mars 2023

Introduction

Contenu & objectifs du document

Cette étude propose de mesurer l'impact économique associé à la faible réinsertion socio-professionnelle et à la récurrence des sortants de prison. Elle s'inscrit dans le cadre de **l'étude des impacts de l'activité de l'ATIGIP** et vise à soutenir l'ATIGIP dans la promotion de mesures d'accompagnement qu'elle propose.

Après avoir resitué les problématiques auxquelles sont confrontés les sortants de prison, cette étude établit de premières hypothèses relatives aux paramètres et coûts unitaires associés (i) à la **réinsertion professionnelle** et (ii) à la **récidive des sortants de prison 12 mois après la fin de leur détention**, afin de construire une première estimation des coûts publics qui y sont associés. La dernière partie du document expose les principales limites de l'étude et propose quelques **pistes pour affiner ce chiffrage**.

Selon les éléments d'impact du travail d'intérêt général, du travail et de la formation en prison sur les trajectoires de récurrence et/ou d'insertion professionnelle qui pourront être documentés dans les mois et années à venir, cette étude pourra également faire l'objet d'une **actualisation** afin de **déterminer l'impact économique de ces dispositifs sur les dépenses publiques**.

#1

Les coûts associés à la faible insertion professionnelle

#2

Les coûts associés à la récurrence

#3

Estimation des coûts associés à la faible insertion professionnelle et à la récurrence

#4

Annexes

Introduction

Les besoins et les problématiques des sortants de prison

Pour appréhender les coûts associés à la faible insertion professionnelle des sortants de prison, il convient de rappeler les besoins et les problématiques que rencontrent les détenus et les sortants de prison.



- En 2020, 68 558 personnes écrouées ont été libérées de détention, et 18 983 personnes écrouées ont été libérées après une détention et un aménagement de peine* survenu après le début de leur peine. Ces aménagements de peine durant en moyenne moins d'un an, nous estimons donc que **87 541 personnes** placées sous main de justice sont **sorties de détention en 2020**.
- Ces personnes font face à un large ensemble de **problématiques personnelles, sociales, professionnelles, familiales, administratives et parfois sanitaires qui freinent leur (ré)insertion durable dans la société**, alors même qu'il s'agit majoritairement d'hommes en âge de travailler (91% d'entre eux ont entre 18 et 60 ans).

Un parcours d'incarcération aux effets désocialisants...et un ensemble de facteurs freinant durablement la (ré)insertion des détenus



Une forte précarité

- 16% des sortants de prison n'ont qu'une solution précaire pour leur logement. (Lable 2015)



Un faible niveau de qualification

- 52% des détenus n'ont aucun diplôme. (vie publique, 2020)
- 80% n'ont pas le bac. (Observatoire international des prisons, 2021)



Des problèmes de santé

- 39% des sortants de prison souffrent d'une addiction.
- 24% des sortants de prison font ou on fait l'objet d'un suivi psychologique. (Ministère de la justice 2021)



Un éloignement de l'emploi

- 65% des entrants en prison sont sans emploi. (prison.org, 2000)

Stigmatisation des détenus et sortants de prison (Presumé, 2019):

- Une STIGMATISATION des détenus au sein de la société civile, des collectivités et des entreprises, conduisant souvent à des comportements et décisions défavorables à leur endroit à l'issue de la détention
ex. discrimination à l'embauche ou à l'allocation d'un logement
- Une PERCEPTION DE SOI dégradée par les détenus eux-mêmes, constituant un frein à leur parcours de réinsertion
ex. le stigmatisme pénal qui affecte l'individu dans son estime de lui-même et dans sa réputation



La combinaison de ces facteurs génère des difficultés importantes de **RÉINSERTION** sociale et **PROFESSIONNELLE** à l'issue de la détention, aboutissant parfois à des comportements de **RÉCIDIVE**, et occasionnant de ce fait des **COÛTS HUMAINS** et **FINANCIERS** pour la puissance publique – étudiés dans le présent document.

* De type détention à domicile sous surveillance électronique, placement à l'extérieur, semi-liberté, surveillance électronique de fin de peine, libération conditionnelle



Introduction

Lexique et notions utilisées



Les estimations qui sont présentées dans ce document s'appuient à la fois sur des données robustes et sur des hypothèses plus ou moins étayées selon les sources disponibles et accessibles.

Dans ce contexte, les **hypothèses** que nous qualifions de « **favorables** » pour les finances publiques sont celles qui conduisent à envisager les **scénarios « optimistes »**, par exemple en termes de qualité de la réinsertion ou de taux de récurrence faible. Les hypothèses dites « favorables » conduisent à une **estimation « conservatrice » des coûts**, c'est à dire une probable **sous-estimation**.

A l'inverse des hypothèses « défavorables », seraient celles conduisant à élaborer une reconstitution pessimiste des coûts associés à la récurrence et à la réinsertion professionnelle des sortants de prison.



1

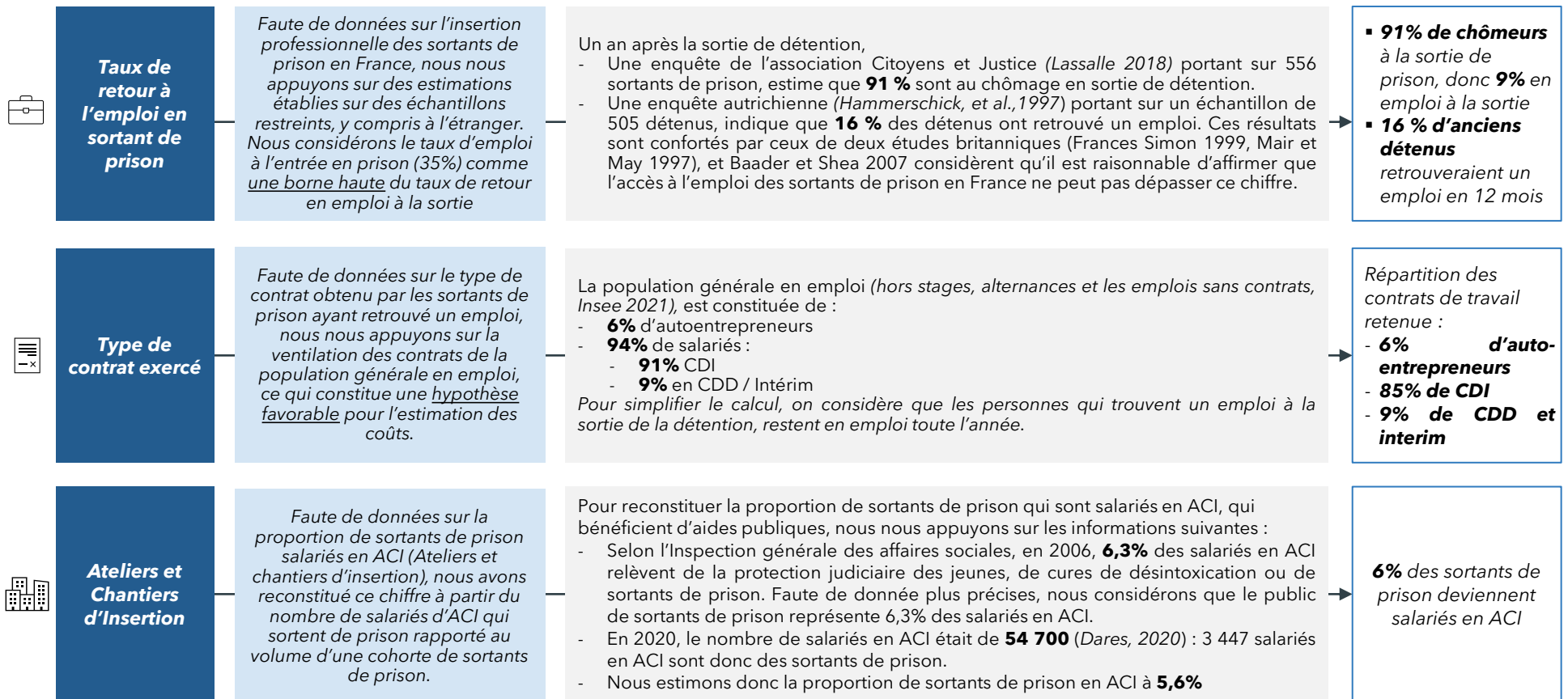
Les coûts associés à la faible insertion professionnelle



Les coûts associés à la faible réinsertion professionnelle

Les modalités du retour à l'emploi des sortants de prison

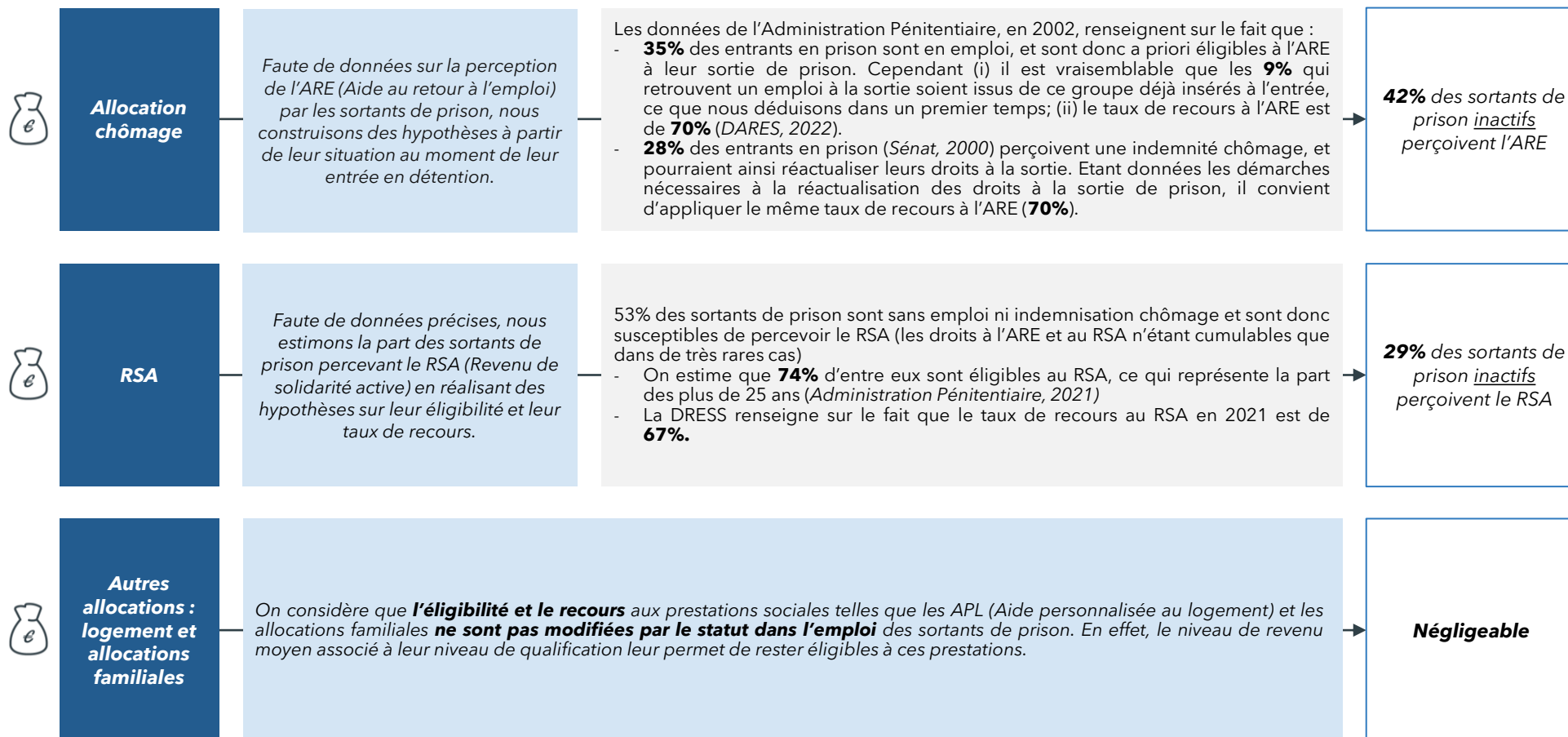
Il n'existe que peu d'études sur les trajectoires des sortants de prison, que ce soit concernant le taux de retour à l'emploi ou le type de contrats exercés. La reconstitution des coûts associés à l'inactivité des sortants de prison s'appuie ainsi en grande partie sur des travaux réalisés à l'étranger ou sur les données de population générale.



Les coûts associés à la faible réinsertion professionnelle

Les modalités d'indemnisation des sortants de prison

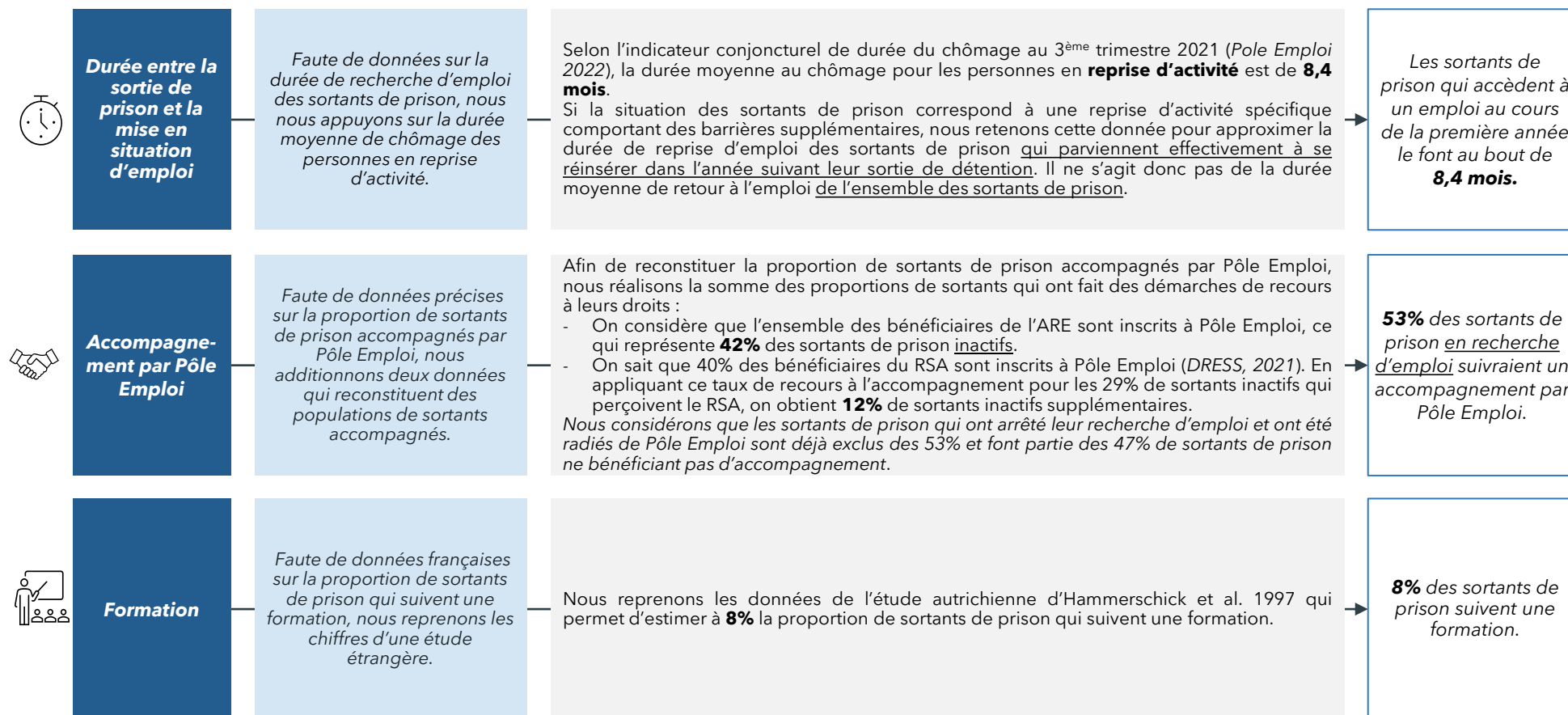
Il n'existe que peu d'études sur les trajectoires des sortants de prison, que ce soit concernant le taux de retour à l'emploi ou le type de contrats exercés. La reconstitution des coûts associés à l'inactivité des sortants de prison s'appuie ainsi en grande partie sur des travaux réalisés à l'étranger ou sur les données de population générale.



Les coûts associés à la faible réinsertion professionnelle

Les modalités de la recherche d'emploi

Il n'existe que peu d'études sur les trajectoires des sortants de prison, que ce soit concernant le taux de retour à l'emploi ou le type de contrats exercés. La reconstitution des coûts associés à l'inactivité des sortants de prison s'appuie ainsi en grande partie sur des travaux réalisés à l'étranger ou sur les données de population générale.



Les coûts associés à la faible réinsertion professionnelle

Les postes de recettes liés à la réinsertion des sortants de prison

Nous présentons ci-dessous plusieurs hypothèses de recettes induites pour les parties prenantes du parcours de justice des sortants de prison en situation de récidive.

Recettes liées à l'emploi des sortants de prison



Cotisations des auto-entrepreneurs

Cotisations versées par les créateurs d'autoentreprises à l'URSSAF

79 € / mois

METHODE DE CALCUL

Taux de cotisations sur les revenus des auto-entrepreneurs (22%) appliqué au revenu moyen mensuel des créateurs de micro-entreprises la première année (358 euros)

Cotisations CDD et intérim

Cotisations retraite, assurance maladie, assurance chômage, famille, formation perçues par l'URSSAF

426 € / mois

METHODE DE CALCUL

Cotisations salariales et patronales payées à l'URSSAF calculées sur la base du revenu mensuel moyen des personnes avec un niveau de diplôme inférieur au Bac en 2022 (1200 € net mensuel, équivalent à 1403 € brut) (Urssaf, 2022)

Cotisations CDI

Cotisations retraite, assurance maladie, assurance chômage, famille, formation perçues par l'URSSAF

411 € / mois

METHODE DE CALCUL

Cotisations salariales et patronales payées à l'URSSAF calculées sur la base du revenu mensuel moyen des personnes avec un niveau de diplôme inférieur au Bac en 2022 (1200 € net mensuel, correspondant à 1544 € brut) (Urssaf, 2022)

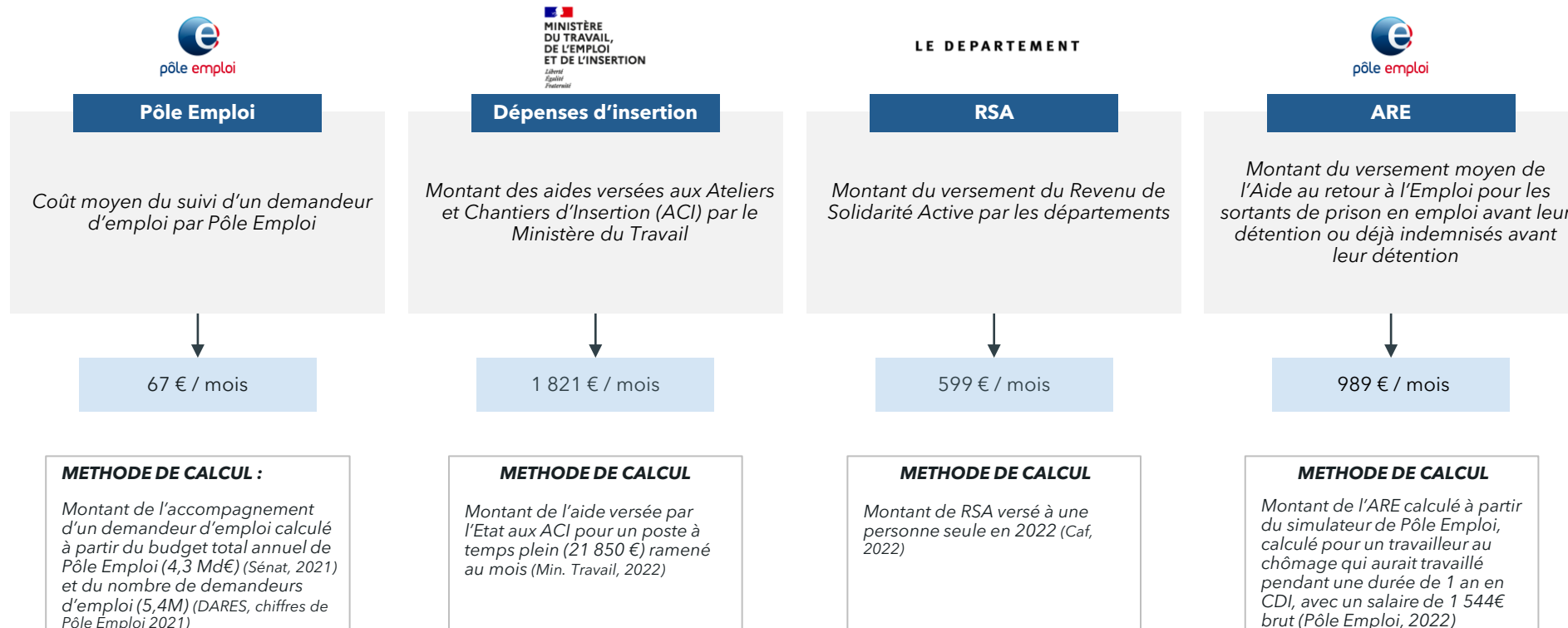


Les coûts associés à la faible réinsertion professionnelle

Les postes de coûts liés à la réinsertion des sortants de prison

Nous présentons ci-dessous plusieurs hypothèses de coûts ou manques à gagner induits pour les parties prenantes du parcours de justice des sortants de prison en situation de récidive.

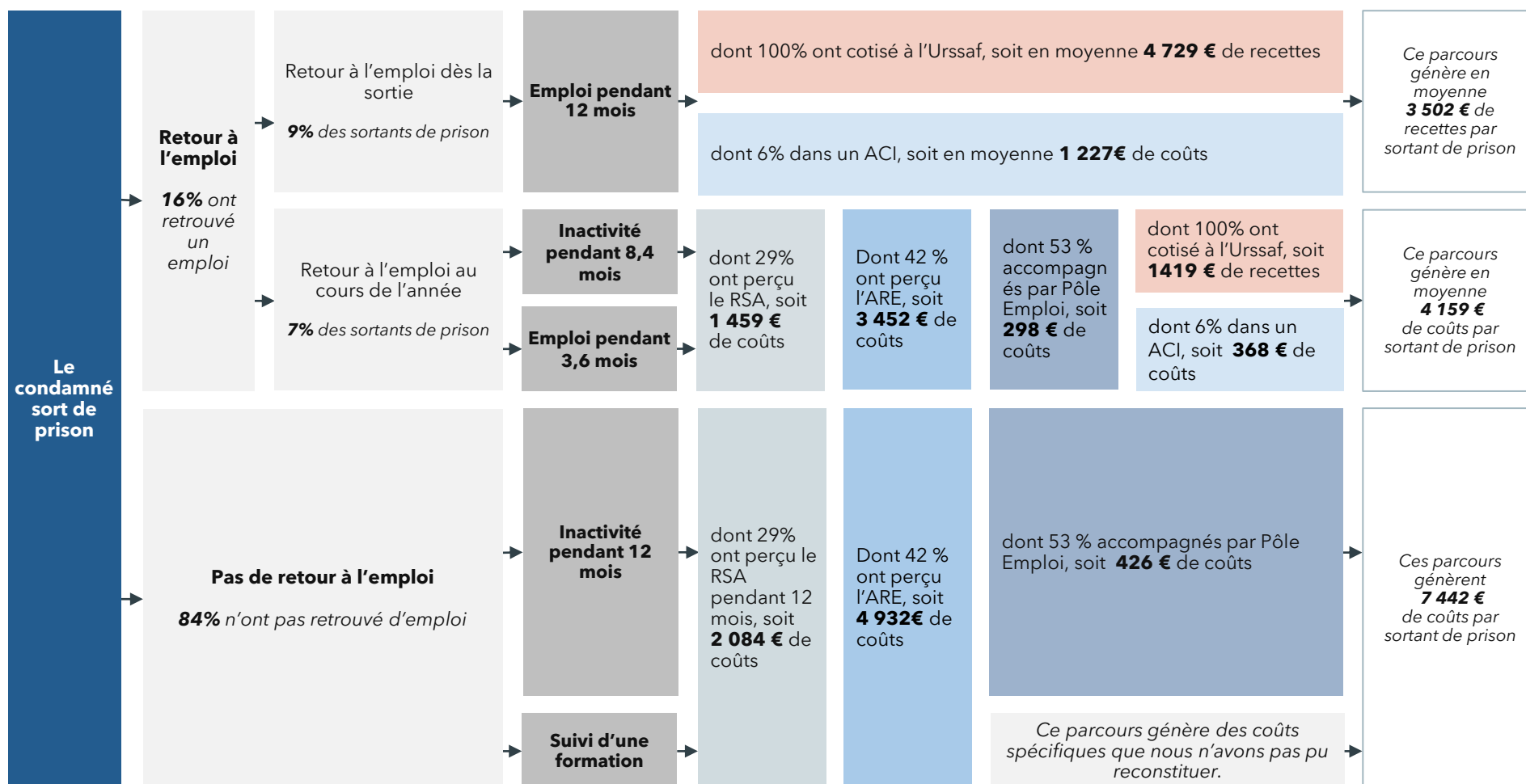
Coûts liés à l'inactivité des sortants de prison



Les coûts associés à la faible réinsertion professionnelle

Les types de parcours de réinsertion et coûts associés

Nous considérons les 12 premiers mois suivant la sortie de détention pour reconstituer la trajectoire de réinsertion professionnelle à travers les différents parcours et étapes possibles du retour à l'emploi.





2

Les coûts associés à la récidive



Les coûts associés à la récidive

Les cas de récidive étudiés

Avant d'appréhender les coûts associés à la faible insertion professionnelle des sortants de prison, il convient de rappeler les données générales de la récidive afin de comprendre le parcours de justice qui suit un acte de récidive.

Le taux de récidive

Rappel des définitions :

- La récidive légale (en matière délictuelle) : Le premier terme de la récidive doit être un délit, et le deuxième terme le même délit, ou un délit assimilé par la loi, commis dans le délai de 5 ans à compter de l'expiration ou de la prescription de la précédente peine.
- La réitération : Il y a réitération d'infractions pénales lorsqu'une personne a déjà été condamnée définitivement pour un crime ou un délit et commet une nouvelle infraction qui ne répond pas aux conditions de la récidive légale.
- La recondamnation : La recondamnation concerne à la fois les cas de récidive légale et de réitération.
- **Récidive au sens large : Un condamné récidive s'il est en situation de récidive légale ou de réitération. C'est la définition que nous retenons dans cette étude.**

Récidive des non-sortants de prison

Peu de données sont disponibles concernant la récidive des **anciens condamnés non détenus**. En effet, les mesures alternatives aux condamnations peuvent être de nature très différente et rendent complexe la mesure du phénomène de recondamnation de ces anciens condamnés. En particulier, pour étudier les cas de récidive, il est nécessaire d'avoir un point de départ de l'analyse qui permet de structurer l'étude du parcours du récidiviste (Alper et al, 2018). **Aussi, les sortants de prison constituent la population étudiée dans ce travail.**

La non-élucidation

Il est impossible d'estimer le nombre d'actes de récidive dont les **auteurs ne sont pas identifiés** ou pour lesquels l'affaire fait face à un défaut d'élucidation. **Ces actes ne seront donc pas pris en compte dans cette étude.**

Ainsi, un certain nombre de coûts associés à la récidive n'ont pu être pris en compte dans cette étude, ce qui signifie qu'une sous-estimation de ces coûts est probable. Cependant, nous prenons en compte la distinction entre les sortants de prison récidivistes faisant l'objet :

...d'une arrestation

Les récidivistes arrêtés

Selon les données américaines, **44%** des récidivistes sont réarrêtés dans l'année qui suit leur sortie de détention. (Alper, Durose, Markman, 2018)

...d'une réponse pénale

Les récidivistes non recondamnés

Certaines affaires, bien qu'ayant fait l'objet d'une enquête, ne donnent pas lieu à une réponse pénale et donc à une condamnation. Ainsi, on considère dans cette étude que :

- **12% des affaires élucidées ne font pas l'objet d'une réponse pénale** (ATIGIP, 2022).
- Les affaires ayant fait l'objet d'une réponse pénale mais n'ayant pas donné lieu à une condamnation ont abouti à une mesure alternative aux poursuites.

...d'une recondamnation

Les récidivistes recondamnés

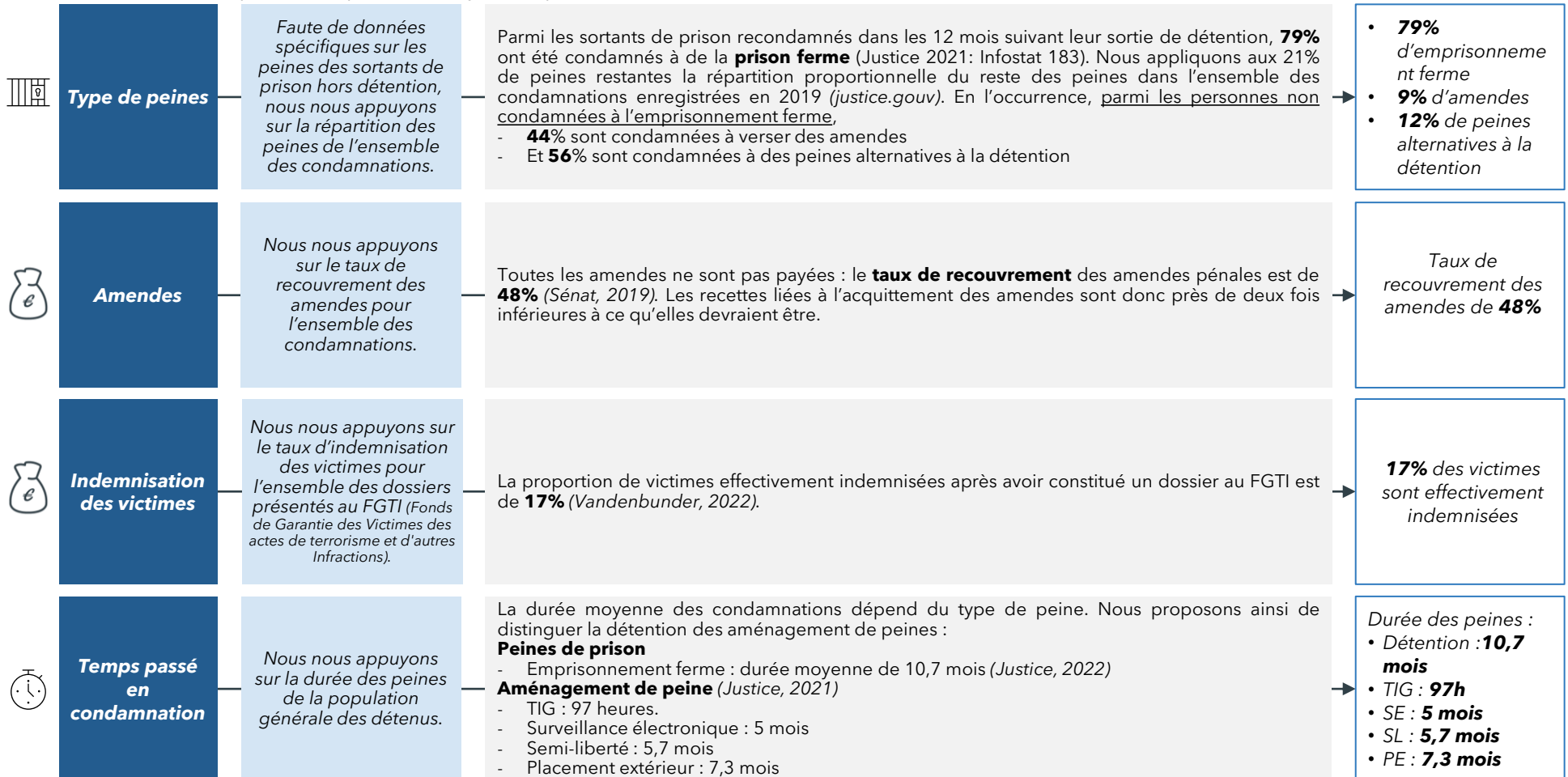
Des données sont disponibles sur le profil des sortants de prison qui récidivent à 1 an et à 5 ans. Pour les anciens détenus, les chiffres de la récidive entendue au sens large sont les suivants :

- **31% des anciens détenus récidivent dans les 12 mois** suivant leur sortie de prison (Justice, 2021)
- 59% sont recondamnés au bout du 5 ans. (Kensey, 2013)

Les coûts associés à la récidive

Les types de condamnations des récidivistes

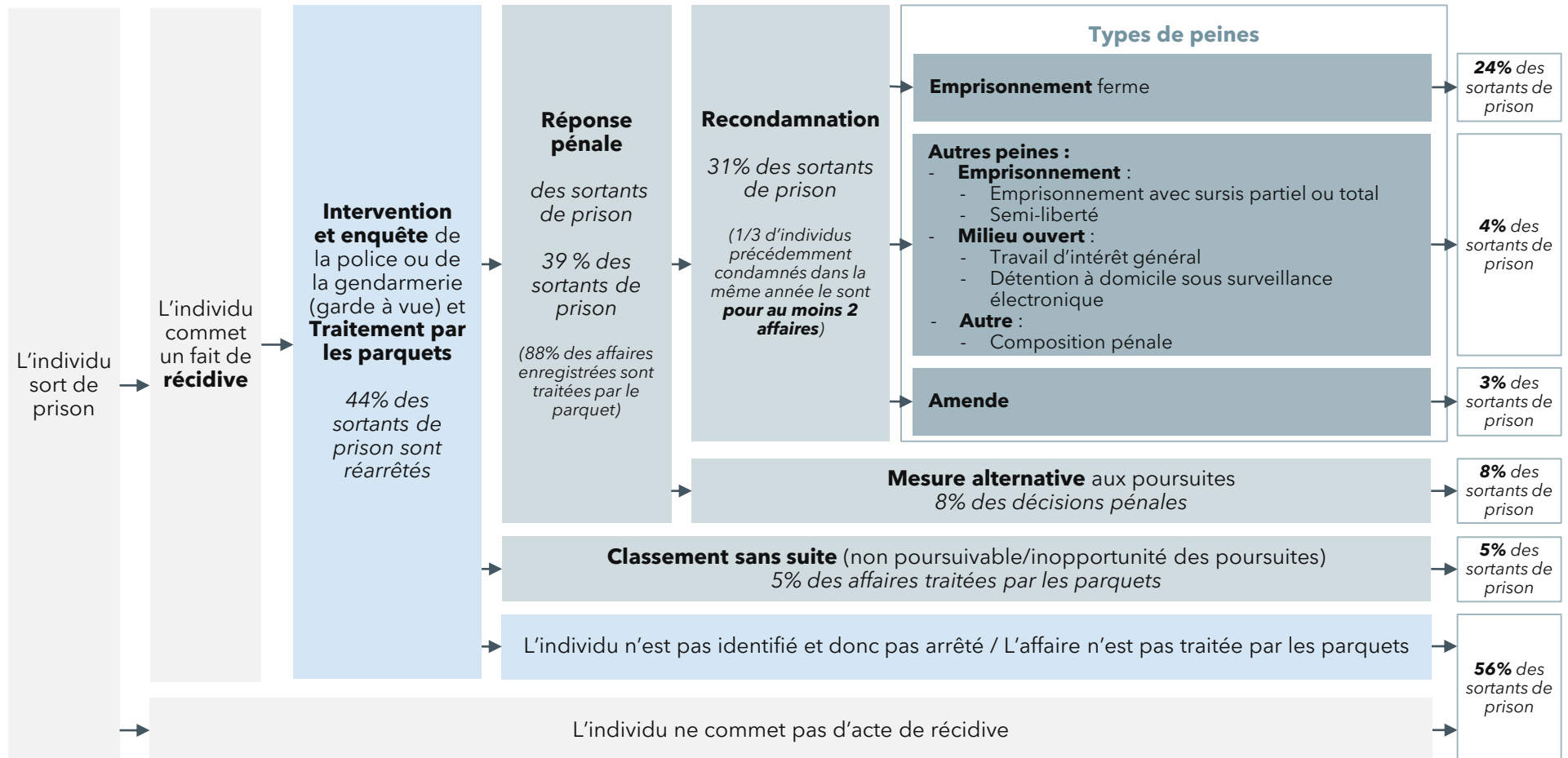
Avant d'appréhender les coûts associés à la faible insertion professionnelle des sortants de prison, il convient de rappeler les données générales de la récidive afin de comprendre le parcours de justice qui suit un acte de récidive.



Les coûts associés à la récidive

Vision d'ensemble des parcours de récidive des sortants de prison

Nous considérons les 12 premiers mois suivant la sortie de détention pour reconstituer la trajectoire de récidive à travers les différents parcours et étapes possibles une fois le fait commis.



Les coûts associés à la récidive

Les postes de coûts concernant la récidive des sortants de prison

Nous présentons ci-dessous plusieurs hypothèses de coûts ou recettes induits pour les parties prenantes du parcours de justice des sortants de prison en situation de récidive.

Coûts répressifs directs liés à la récidive



Intervention et enquête des forces de l'ordre

Ensemble des coûts comprenant :

- La recherche et la constatations des infractions pénales (contravention, délits et crimes, hors infractions au code de la route)
 - Le rassemblement des preuves
- La recherche des auteurs et de leurs complices (enquête)
- Leur arrestation et leur déferrement aux autorités judiciaires

1 372€ / affaire

METHODE DE CALCUL

Moyenne pondérée calculée à partir

- du coût moyen du traitement d'une infraction pénale selon les dépenses associées aux missions de la police judiciaire (selon les données de la police et de la gendarmerie nationales) et le nombre d'affaires pénales enregistrées en 2022 (Justice, 2022)
- Du coût moyen du traitement d'une infraction au code de la route selon les dépenses associées à la sécurité routières en général (selon les données de la police et de la gendarmerie nationales) et le nombre d'infractions constatées (ONISR, 2019)



Affaire judiciaire

Ensemble des coûts comprenant les différentes étapes du traitement judiciaire d'une affaire pénale :

- L'instruction
- Le jugement
- L'application des peines

461 € / affaire

METHODE DE CALCUL

Donnée du Ministère de la Justice sur le coût moyen pour le contribuable d'une affaire judiciaire faisant l'objet d'une réponse pénale (estimation calculée par le Ministère de la justice, 2022)

Les coûts associés à la récidive

Les postes de coûts concernant la récidive des sortants de prison

Nous présentons ci-dessous plusieurs hypothèses de coûts ou manques à gagner induits pour les parties prenantes du parcours de justice des sortants de prison en situation de récidive.

Coûts associés aux peines liées à la récidive



Détention

Ensemble des coûts concernant les dépenses d'hébergement en prison par l'Administration pénitentiaire par personne détenue pour l'ensemble de sa peine d'emprisonnement ferme

31 779 € / détention

METHODE DE CALCUL

Coût moyen d'une journée en détention (99 euros) multiplié par le quantum moyen des peines de prison ferme en 2022, 10,7 mois. (Min Justice, 2022)



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Peine alternative à la détention

Dépenses journalières moyennes d'encadrement pour les peines alternatives à la prison ferme

- Semi-liberté : 50 €
- TIG : 5 €
- Placement extérieur : 31 €
- Surveillance électronique: 12 €

4 320 € / peine

METHODE DE CALCUL

Coût moyen d'une peine alternative calculé à partir du coût d'une journée de ces différentes peines et du temps moyen de chaque peine. (Sénat, 2015)



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Indemnisation des victimes

Coût de l'indemnisation des victimes par le Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI)

4 217€ / affaire

METHODE DE CALCUL

Moyenne pondérée du montant moyen de l'indemnisation retenu par type d'infraction (Vandenbunder, 2022) multiplié par la fréquence de chaque type d'infraction commises par les récidivistes condamnés. (Justice, 2021)

Les coûts de victimation non compris dans le champ de l'étude

Des études américaines renseignent sur les coûts indirects de la victimation, mentionnant notamment :

- Les coûts associés aux **conséquences psychologiques** d'une victimation (épisodes post-traumatiques, ébranlement du sentiment de sécurité, de l'estime de soi et de la confiance accordée à autrui).
- Les coûts associés aux **blessures et aux invalidités physiques**
- Les coûts financiers liés aux **pertes directes et indirectes**
- Les **répercussions sociales** : distension des liens familiaux
- Le **cycle de la violence** : la victime peut victimiser les autres à son tour
- Les coûts liés à la **prévention** : assurance, caméra de surveillance

Source : Wemmers, 2003

Les coûts associés à la récidive

Les postes de coûts concernant la récidive des sortants de prison

Nous présentons ci-dessous plusieurs hypothèses de coûts ou manques à gagner induits pour les parties prenantes du parcours de justice des sortants de prison en situation de récidive.

Recettes liées aux peines associées à la récidive



Amendes

Recettes moyennes générées par l'acquittement des amendes, résultant de sanctions pénales, au Trésor public

472 €/ amende

METHODE DE CALCUL

Montant moyen des amendes payées dans le cadre d'une condamnation en 2020, d'après les chiffres du Ministère de la justice. (Min. Justice, 2020)

LE DEPARTEMENT

RSA

Recettes moyennes générées par la suspension de l'indemnisation au RSA pour les peines de plus de 2 mois, parmi les détenus qui percevaient le RSA à leur entrée de prison

5 007€/ détention

METHODE DE CALCUL

Montant calculé en multipliant le montant moyen du RSA par la durée de détention, en soustrayant la durée durant laquelle le détenu ne perçoit plus l'indemnisation du RSA. (10,7-2 mois = 8,7 mois)



ARE

Recettes moyennes générées par la suspension de l'indemnisation à l'ARE pour les peines de prison ferme, pour les détenus qui percevaient l'ARE à leur entrée de prison

10 587 €/ détention

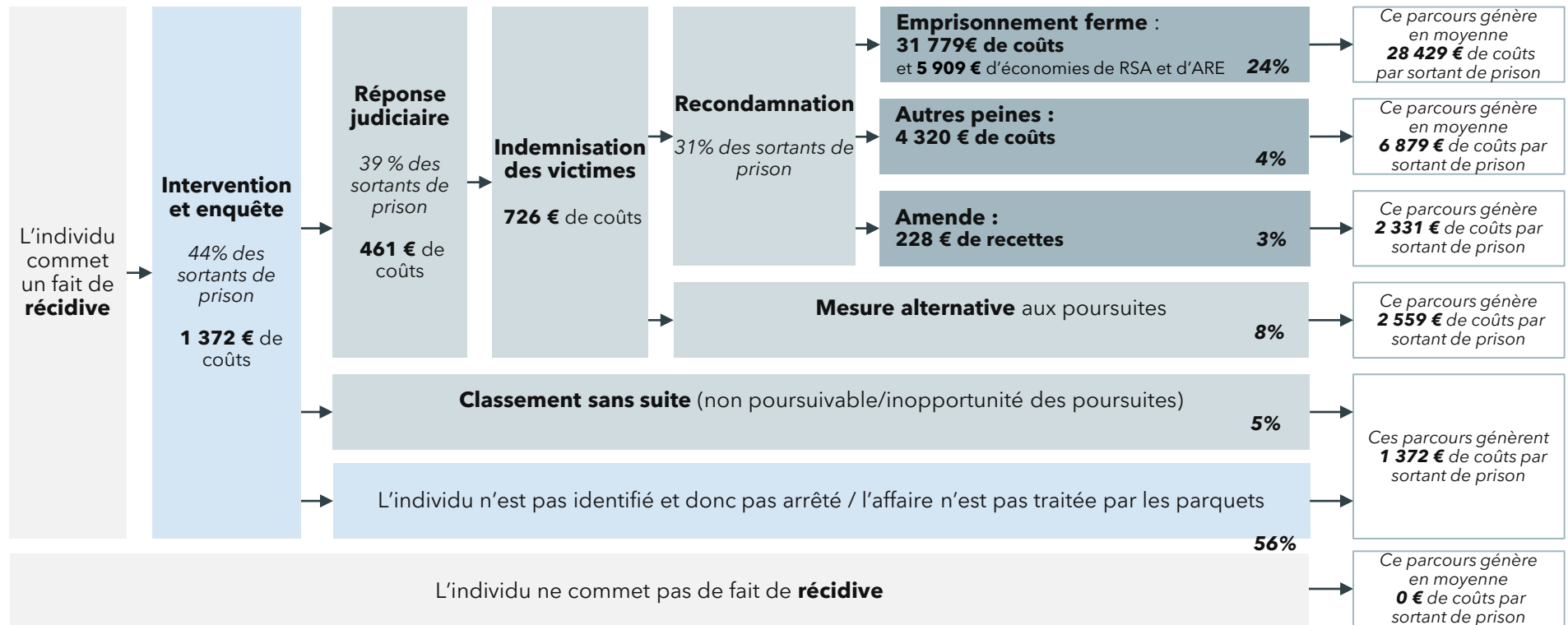
METHODE DE CALCUL

Montant calculé en multipliant le montant moyen de l'ARE et le quantum moyen de détention.

Les coûts associés à la récidive

Les types de parcours de récidive et coûts associés

Nous considérons les 12 premiers mois suivant la sortie de détention pour reconstituer la trajectoire de récidive à travers les différents parcours et étapes possibles une fois le fait commis.



NB : D'après l'Infostat Justice de juillet 2021, **1 récidiviste sur 3 est recondamné plusieurs fois pour des faits commis dans l'année**, ce dont nous tenons compte dans la consolidation des coûts associés à l'intervention, l'enquête et les frais des affaires judiciaires des personnes condamnées (multiplicateur de 1.33).



3

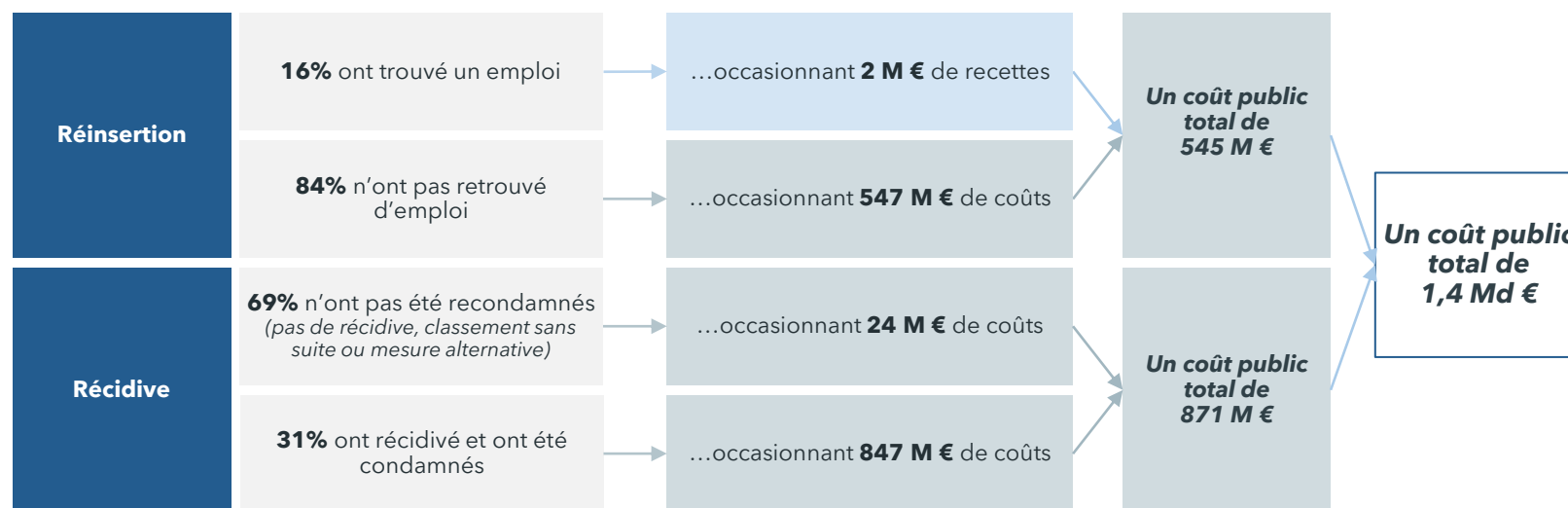
Estimation globale des coûts associés à la faible insertion professionnelle et à la récidive

Estimation globale

...de l'impact économique de la réinsertion et de la récidive

En consolidant l'ensemble des hypothèses développées dans les précédentes pages, il est possible de proposer une estimation de l'impact économique pour les pouvoirs publics induits par la faible insertion professionnelle et la récidive d'une cohorte de sortants de prison au cours des 12 mois suivant leur sortie de détention. Cette analyse repose sur une trajectoire théorique pour la population générale des sortants de prison.

Trajectoire d'une cohorte de 87 541 SORTANTS DE PRISON dans les 12 mois suivant leur sortie de prison



Le coût public annuel de la faible réinsertion professionnelle et de la récidive des sortants de prison l'année suivant la fin de leur détention s'élèverait donc à **1,4 milliard d'euros**, soit **16 176 € par sortant de prison**

NB: La monétarisation du parcours théorique des sortants de prison s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses optimistes, et il s'agit donc de la trajectoire plus favorable possible. En particulier, on considère que le parcours professionnel des sortants de prison qui accèdent à l'emploi est strictement identique à celui de la population générale des travailleurs qui n'a pas connu la prison. Pour les besoins de cette simulation, l'ensemble des freins à l'emploi qui affectent les personnes ayant été condamnés à une peine de prison ferme sont délibérément ignorés. L'insertion professionnelle réelle des sortants de prison est certainement moins bonne. En particulier les recettes liées aux cotisations sociales sont certainement surévaluées.

Estimation globale

Les principales limites et pistes d'enrichissement de l'étude

Ce travail constitue cependant une première estimation des coûts publics associés à la réinsertion professionnelle et la récidive, qui présente un certain nombre de limites et a vocation à être enrichi et actualisé.

Les limites propres au champ retenu

L'étude se concentre sur le parcours des récidivistes sur une **durée d'un an** après leur sortie de détention. Cela permet d'harmoniser les données recueillies, mais peut présenter une limite dans l'estimation des cas de récidive qui interviennent à plus long terme (59% des sortants de prison sont recondamnés dans une période de 5 ans après leur sortie de détention) et dans l'estimation de la réinsertion professionnelle.

Notre étude se concentre exclusivement sur les coûts associés à la récidive des **sortants de prison**. Toutefois, il convient de rappeler que la population étudiée ne recouvre pas l'intégralité des cas de récidive :

- Une **partie des récidivistes ne sont pas identifiés**, et donc ne sont pas condamnés, bien que cela entraîne des coûts liés aux services de police, à la justice, ainsi qu'à l'indemnisation des victimes.
- Une **partie des récidivistes ne sont pas des sortants de prison** : nous avons évoqué la diversité des mesures alternatives à la détention. Les coûts de la récidive au sens large sont donc probablement sous-estimés.

Les données qui n'existent a priori pas en France

Il n'existe pas d'étude en France sur le parcours de **réinsertion des sortants de prison** :

- Les données utilisées concernant le taux de retour à l'emploi ou d'entrée en formation proviennent en partie **d'études européennes** et sont des hypothèses formulées à partir de pays dont le contexte du marché de l'emploi est relativement similaire à celui de la France, sans pour autant être identique.
- Les données utilisées concernant le type de contrat, la durée de recherche d'emploi ou le recours au RSA s'appuient sur des **études sur la population générale**.
- Faute de données, nous avons émis des hypothèses fragiles sur le **taux de recours à un accompagnement de Pôle Emploi**.

Il n'existe pas d'étude en France sur le **taux de réarrestation des sortants de prison** :

- La donnée utilisée vient d'une étude américaine et mériterait d'être vérifiée dans un contexte français.

Les éléments qu'il serait possible de reconstituer à partir des bases de données de la Justice et/ou de l'Intérieur

- Faute de données sur le montant et le type des **formations professionnelles** suivies par les sortants de prison, nous n'avons pas fait d'estimation de ces coûts.
- Faute de données sur la **durée de recherche d'emploi** des sortants de prison, nous avons pris la donnée de ceux en reprise d'activité.

Sur les coûts :

- Le parcours de justice des récidivistes comprend des étapes qui ont probablement été sous-estimées dans notre étude : nous n'avons par exemple pas pu reconstituer le **coût du traitement d'une affaire par le parquet**, avant son instruction devant un tribunal.
- Le coût **d'intervention et d'une enquête de la police et de la gendarmerie** a été reconstitué en reprenant des lignes budgétaires dont le champ paraît restreint et en les mettant en perspective avec le nombre de faits constatés.

Sur les données de la population : Il est probable que certaines données soient mobilisables auprès des services statistiques de l'Etat :

- Faute de données sur la **composition et la durée des peines des récidivistes** condamnés hors emprisonnement ferme, nous avons appliqué la répartition du reste des peines dans l'ensemble des condamnations enregistrées.
- Une fois condamnés à une peine d'emprisonnement, les **récidivistes peuvent bénéficier d'aménagement de peine** (SL, PE, BE...). Nous n'avons pas pu trouver les données permettant de reconstituer ces différents parcours de détention, ce qui suppose une potentielle surestimation des coûts de la récidive associés à la détention.





4

Annexes

Annexes

Sources mobilisées

BIBLIOGRAPHIE :

L'insertion professionnelle :

- Bilan annuel de l'enseignement en milieu pénitentiaire, 2019-2020
- « Favoriser l'accès dans le logement des personnes placées sous main de justice » Fondation Abbé Pierre, 2017.
- « Sortie et sortants de prison : Une réinsertion déterminée » J-F. Lable, 2015.
- « La réinsertion des personnes détenues : l'affaire de tous et toutes », Avis du CESE, novembre 2018, DULIN Antoine.
- « L'expérience de la stigmatisation pénale après la sortie de la prison », Romanne Presumé, 2019
- « CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ? », DARES, juin 2018
- « Statut d'emploi et type de contrat selon le sexe et l'âge », Insee, 2021
- « Le revenu de solidarité active, RSA », CAF, 2022
- « Mesurer régulièrement le non-recours au RSA et à la prime d'activité : méthode et résultats », Cyrine Hannafi, Rémi Le Gall, Laure Omalek et Céline Marc, 2022
- « Statistiques et indicateurs : l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) », Pôle Emploi, 2022
- « Rapport annuel 2018 », Pôle Emploi, 2019
- « Qui sont les personnes incarcérées ? », Observatoire international des prisons, section françaises, 2021
- « Formations et emploi », Insee, 2018
- « Arrêté du 26 avril 2021 », Legifrance, 2021
- « Estimateur de cotisations », URSSAF, 2022
- « Simulateur d'allocation chômage », Pôle Emploi, 2022 (<https://candidat.pole-emploi.fr/candidat/simucalcul/resultatperteemploi>)

La récidive :

- « Conférence de Consensus sur la prévention de la délinquance », Fiche n°15, « L'accompagnement social des condamnés et des sortants de prison ». Les « taux de récidive » : principaux enseignements », Annie Kensey, 2013
- « Mesurer et comprendre les déterminants de la récidive des sortants de prison », Infostat 183, Juillet 2021
- « L'impact du crime : introduction à la victimologie », Jo-Anne Wemmers, Presses de l'Université de Montréal, 2003
- « Statistiques trimestrielles de milieu fermé », Ministère de la justice, 2021
- « TIG, le guide du tuteur », ATIGIP, 2021
- « Projet de loi de finances pour 2015 : Administration pénitentiaire », Sénat, 2014
- « Le traitement judiciaire des auteurs d'infractions pénales », 7.6, Justice.gouv, 2020
- « Les condamnations. Années 2019 et 2020 », Ministère de la justice, 2021
- « Rapport d'information. Enregistré à la Présidence du Sénat le 20 février 2019 », Sénat, 2019
- « Budget général de la justice judiciaire », 2022
- « Budget général de la police nationale », 2021
- « Update on Prisoner Recidivism: A 9-Year Follow-up Period (2005-2014) », Mariel Alper, Matthew R. Durose, Joshua Markman, 2018
- « Le coût du crime et de la délinquance », Jacques Bichot, 2010
- « Le travail pénitentiaire, un outil efficace de lutte contre la récidive ? », Marc Baader et Evelyne Shea, 2007

ENTRETIENS :

- Mélanie Leduc, Cheffe du service du TIG
- Benjamin Monnery, Maître de conférences, Université Paris Nanterre
- Annie Kensey, Cheffe du bureau des études et de la prospective (PMJ5), direction de l'administration pénitentiaire





CONTACT

Laura LE SAUX
Manager



laura@koreiconseil.com
www.koreiconseil.com